

l'Amicale de SCEAUX-ROBINSON

08 Décembre 2012

Assemblée Générale 2012



8 DECEMBRE 2012 - PROCES-VERBAL -

L'assemblée générale de l'Amicale de Sceaux-Robinson s'est tenue le 8 décembre 2012 dans les locaux municipaux sis au 20 rue des Imbergères, sous la présidence de Jean NEVEU. Sont présents ou représentés 29 membres adhérents à jour de leur cotisation sur 54. Le quorum statutaire étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 11H15. Jean NEVEU prend la parole pour souhaiter la bienvenue et présenter l'ordre du jour :

- · rapport moral,
- rapport financier,
- renouvellement du Conseil d'Administration,
- perspectives 2013,
- questions/suggestions.

1. Rapport moral

Jean NEVEU présente le rapport moral de l'année 2012.

En introduction, il cite les actions principales de l'Amicale au cours de cette année :

- les rencontres avec la mairie,
- la participation au comité de pôle Robinson,
- les observations à l'occasion de l'enquête d'intérêt public sur le PLU,
- la participation aux travaux du CARRRO
- la participation aux réunions de Sud Environnement,
- la participation aux réunions de « Parlons ensemble de Sceaux »
- les réunions avec les autres associations,
- la communication avec les adhérents,
- les activités conviviales.

1.1. Les rencontres avec la mairie

l'Amicale a participé à 3 réunions avec l'équipe municipale au cours desquelles les principaux sujets évoqués ont été :

- l'aménagement du quartier,
- le stationnement,
- le plan d'urbanisme des 4 Chemins et les plans masse du quartier,
- les autres modifications du PLU.

l'aménagement du quartier

La municipalité nous a présenté l'aménagement de la rue mademoiselle Mars ainsi que 3 propositions pour la rue des Clos Saint Marcel :

- 1. trottoirs confortables sans place de stationnement,
- 2. trottoirs moins confortables avec places de stationnement inchangées,
- 3. idem 2 avec trottoir agrandi côté nord et places de stationnement à durée limitée côté sud.

L'Amicale a opté pour la 3ème proposition qui a été retenue.

Par rapport à nos demandes antérieures, l'avancement est le suivant :

• la création d'un plateau dans le haut de la rue Mademoiselle Mars de modèle équivalent à celui se trouvant en bas de cette rue : fait

- la mise en place de chicanes et coussins berlinois destinés à réduire la vitesse des véhicules rue des Clos Saint Marcel entre l'avenue de la Gare et la rue Mademoiselle Mars: reste à faire
- l'interdiction de stationnement à proximité des carrefours par des aménagements et des mobiliers urbains : fait
- la mise en place d'un revêtement non bruyant dans la zone de rencontre : fait
- l'interdiction, sauf dérogations accordées par la mairie, de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes :reste à faire.

le stationnement

La mairie nous a présenté le résultat du questionnaire et ses propositions :

- la mise en place d'un stationnement payant,
- un abonnement annuel pour les riverains,
- un paiement par horodateur pour les visiteurs,
- une recherche de la simplicité.

L'Amicale a considéré que ces propositions correspondaient à ses attentes. Elles ont été présentées en réunion publique le 6 juin 2012. Les choix finaux concernant la tarification tardent à être présentés.

Aux dernières nouvelles, le montant annuel serait de 85€ par véhicule, somme inférieure au montant de la taxe d'habitation pour un parking, donnant droit à stationner dans toutes les zones payantes de Sceaux, à l'exception de la zone rouge (centre de Sceaux). Les horodateurs sont attendus et la mise en place devrait se faire au cours du premier semestre 2013.

le plan d'urbanisme des 4 Chemins et les plans masse du quartier,

La mairie nous a présenté son projet, synthèse du plan d'urbanisme et des réflexions du comité de pôle. Les points structurants en sont :

- la création d'une gare à l'ouest, comprenant à terme une gare routière,
- un réaménagement de l'avenue du Plessis,
- un réaménagement du carrefour des Quatre Chemins,
- la mise en cohérence de la circulation par le prolongement de la passerelle actuelle.

Rappelons qu'actuellement c'est 400bus/jour qui circulent Avenue de la gare qui n'a pas été conçue pour cela. Cette circulation cohabite avec les enfants de l'école et les étudiants de la faculté.

En ce qui concerne l'urbanisme, la situation actuelle est :

- 60 logements maintenus (3 immeubles collectifs plus des pavillons)
- 140 logements de la résidence Les Mésanges en locatif aidé (PLUS), propriété de France Habitation

et la situation future :

- 60 logements maintenus,
- 550 logements "familiaux" :
 - * 200 logements en locatif aidé (PLUS), par démolition progressive et extension des Mésanges, projet mené par France Habitation ,
 - * 200 logements (env.) en locatif intermédiaire,
 - * 150 logements (env.) libres en accession,
- une résidence étudiants (150 logements)
- 10 locaux commerces en RDC dont la Ville pourrait rester propriétaire,
- une zone artisanale, un centre de télétravail, à la place de la DDE,
- une antenne du conservatoire de musique de Bourg la Reine.

Cela représente :

- 40 000 m² de logements familiaux.
- 3 000 m² en résidence étudiants,
- 5 000 m² de commerces, activités/artisanat et conservatoire.

Ce projet, repris dans le PLU, reprend nos recommandations essentielles :

- la limitation de la hauteur des immeubles,
- une modification de la circulation des bus.

Par ailleurs, ceux qui ne souhaitent pas vendre ont eu la confirmation verbale et publique qu'il n'y aurait pas d'expropriation.

En ce qui concerne les plans masse du quartier :

- au conseil municipal du 6 décembre, la mairie a vendu le terrain sis 7 rue des clos Saint Marcel pour la construction de 30 logements dont 6 sociaux (ateliers municipaux).
- Pour les autres, principalement angle de l'avenue de la gare et de la rue des clos Saint Marcel, résidence étudiants boulevard Desgranges, résidence étudiants immeuble Nicolas nous n'avons rien appris de nouveau en 2012. Pour ce dernier, il y a un risque de perte de visibilité pour les habitants de l'immeuble Nicolas qui sera à surveiller.

Les autres modifications du PLU

La mairie nous a présenté les modifications envisagées, justifiées par les raisons suivantes :

- · articles mal rédigés,
- évolutions de la loi relative à l'urbanisme ,
- retour d'expérience après 2 ans d'application du PLU en vigueur.

Un projet de loi en cours prévoit de transférer la compétence des PLU à la communauté d'agglomération, d'où l'accélération à Sceaux pour rester maître de son destin.

1.2. La participation au comité de pôle Robinson

Jean NEVEU a assisté à la réunion du comité de pôle Robinson du 1^{er} juin 2012, comité réactivité par la municipalité.

Etaient présents : Ville de Sceaux (9), SEMA SCEAUX (2), Région (1), Conseil général (3), CAHB (1), Châtenay (1), Le Plessis Robinson (1), DREIA IUT (2), RATP (2), STIF (1), AVH (1), Amicale Sceaux Robinson (1), Association Chéneaux Sablons (1), FNAUT IDF (2), Bièvre/mobilité (1), MVA Consulting (2)

Cette liste illustre le mille-feuilles où tout le monde est concerné, personne n'est responsable : il est donc difficile de faire avancer les projets.

L'Objet de la réunion était :

- de prendre connaissance du diagnostic sur le fonctionnement du pôle,
- d'identifier les enjeux prioritaires,
- de définir un projet cible,
- d'arbitrer les actions réalisables à court terme afin de préfigurer le contrat de pôle.

Le cabinet MVA Consulting a présenté :

- son diagnostic,
- le projet cible qui repose sur deux ouvrages dont les études ne sont pas finalisées :
 - o le prolongement et la mise aux normes de la passerelle,
 - la réalisation d'une gare routière à l'ouest ,

Ce projet prévoit un profond remaniement de la circulation en général, des bus en particulier, mais aussi des piétons, des vélos.

Concernant le financement, le STIF contribue à hauteur de 75% avec un plafond de 3,1 millions ; le reste est à prendre en charge par les maîtres d'ouvrage : département et RATP, cette dernière n'étant pas prête à investir, au prétexte qu'elle doit perdre la compétence de gestion des gares routières en 2016 : ceci ne paraît pas un bon argument dans la mesure où la RATP pourrait louer les emplacements.

L'Amicale a transmis ses remarques à la mairie, en particulier sur la surface nécessaire à la gare routière avec une réserve foncière à prévoir pour extension de trafic.

1.3. Nos observations à l'occasion de l'enquête d'intérêt public sur le PLU

Les observations faites par l'Amicale sont les suivantes :

- Concernant le stationnement, l'Amicale souhaite que les logements étudiants et de moins de 30m2 disposent de quelques places de parking (1 pour 4 logements par exemple), permettant le covoiturage.
- l'Amicale regrette l'abandon de la notion de COS (coeff. Occupation des sols) au profit de la notion d'emprise au sol et de hauteur (donc volume) : la notion de Cos devrait être gardée à titre indicatif et pédagogique.
- Les CES (coeff. emprise au sol) maximum indiqués, de 50% à 100%, ne permettent pas de ventiler les % des terrains utilisés par les constructions, les accès et voirie, et les espaces verts. Dans le cadre d'un éco-quartier le % des espaces verts ne devrait pas être inférieur à 30%.
- Le marché "bio" peut-il se tenir le dimanche au marché principal à coté de l'ancienne Mairie ?
- D'autres remarques figurent dans notre lettre 31.

1.4. Participation aux travaux du CARRRO.

Jean NEVEU passe la parole à Jean-Luc DUPIEUX, qui avec Jacques-François BLARDAT, nous représente au CARRRO.

Le CARRRO, créé en janvier 2011, et qui regroupe cinq associations, s'occupe de tous les problèmes de transports en commun et de circulation (RER B, bus, Paladin, ...).

Le CARRRO est adhérent à l'AUT-IdF, membre de la FNAUT.

A ce titre, il est reconnu par les instances suivantes :

- RATP,
- STIF,
- Associations des Villes du RER B Sud (Maire de Massy),

Dans le cadre du dossier élaboré l'année dernière, le CARRRO et a entrepris des démarches pour le présenter aux collectivités locales:

- CAHB,
- Plessis Robinson,
- Sceaux qui n'a pas donné suite.

Le but était que le CARRRO soit reconnu comme un interlocuteur fédérateur d'associations.

En 2012 le projet a été retenu par plusieurs cabinets :

- le cabinet MVA consulting au niveau du pôle Robinson,
- le cabinet EGIS mandaté par la RATP a consulté le CARRRO sur le fonctionnement de la gare de Robinson : il a communiqué ses remarques et ses préconisations.

D'autre part il s'est régulièrement informé sur les projets suivants :

- lignes tramway : Croix de Berny/Vélizy Chatillon/Viroflay
- extension ligne 4 Porte d'Orléans jusqu'à Bagneux (problème de coût au delà de Montrouge, d'où un planning non défini),
- retournement du RER B à Denfert Rochereau (mais aussi possible à Port Royal voire Luxembourg), permettant d'être déconnecté de la branche nord en cas de problèmes; des études sont en cours et des réunions vont prochainement avoir lieu avec la RATP, leCARRRRO, Jean-Jacques CAMPAN conseiller général à l'origine de la résolution, et d'autres associations d'usagers; le délai n'est pas maîtrisé.
- et le Grand Paris, dont le financement n'est pas bouclé.

Le dossier du CARRRO sur le pôle Robinson, toujours consultable sur le site de l'Amicale, consistait en des réflexions sur 2 points principaux : modification de la circulation des bus pour éviter l'Avenue de la gare et création d'une gare routière à l'ouest des voies. Il a été repris par la RATP, le pôle Robinson et enfin la modification PLU. La faisabilité et la réalisation de la gare routière avec réserve d'extension sera suivie de près.

Les perspectives 2013 sont :

- d'élargir le nombre d'adhérents (5 associations actuellement),
- se développer sur les communes voisines (Chatenay, Le Plessis, voire Antony),
- suivre le dossier du pôle Robinson (terrains, PLU),
- travailler sur de nouveaux sujets :
 - o le manque de moyens de transport entre les Blagis et le centre de Sceaux.

o le Paladin : fréquentation, parcours longs et complexes, doublement de circuits RATP, fréquence de l'ordre de 30 mn...

Il est demandé que le CARRRO dispose du rapport d'activités du Paladin, en espérant y trouver le taux d'utilisation de chaque ligne.

Jean NEVEU souligne l'importance de cette participation qui nous donne une vraie reconnaissance.

1.5. participation aux réunions de Sud Environnement.

Jean-Luc DUPIEUX explique le positionnement de Sud Environnement :

France Environnement \rightarrow Ile de France Environnement \rightarrow Environnement 92 \rightarrow Sud Environnement 92.

Les sujets traités sont l'environnement, l'urbanisme et les transports, de façon apolitique.

Les intérêts que trouvent l'Amicale à cette participation sont :

- d'être informé sur le développement du 92,
- d'être informé sur le développement du Grand Paris et des répercussions sur nos communes,
- les réunions permettent l'échange entre communes avoisinantes.

1.6. participation aux réunions « Parlons ensemble de Sceaux »

Jean NEVEU indique que le cabinet mandaté par la mairie nous a sollicité à plusieurs reprises pour que nos adhérents participent :

- aux entretiens audiovisuels individuels,
- aux rencontres publiques,
- aux ateliers,
- à la restitution finale.

Les propositions retenues seront présentées au mois de mars. La mairie ne pourra pas tout faire, étant donné l'état des finances publiques. Il y a une contradiction à demander une modération des impôts locaux et plus de services.

1.7. les réunions avec les autres associations,

L'Amicale a été conviée à une réunion qui s'est avérée houleuse. Aucune autre réunion n'a été organisée depuis. Il a été demandé qu'il y ait au moins 1 à 2 réunions par an.

1.8. la communication avec les adhérents,

Nous avons publié deux lettres cette année, une en mai l'autre en novembre. Nous avons procédé à un changement de conception, de présentation et d'impression de la lettre. Grâce à Jacques-François BLARDAT, principal artisan de ce changement, la lettre nous coûte moins cher.

1.9. les activités conviviales.

L'Amicale a	organisé	un dîner	de rue	le 9 jui	n et le	buffet	qui suit	cette	assemblée	générale	du 8
décembre.											

L'assemblée passe au vote et adopte le rapport moral à l'unanimité.

2. Rapport financier

Jean NEVEU donne la parole à Claude LAVALETTE, trésorier de l'association, qui présente le rapport financier.

La balance de l'exercice 2012 arrêtée au 30/11/2012 se situe à 4 901,63€, moins élevée que l'année dernière (5 049,00€). Le bilan est donc positif. Les dépenses sont en dessous de recettes.

Les dépenses s'élèvent à 1 789,72 €. Elles concernent :

les frais de fonctionnement : 375,96€
les actions (lettres n°30 et 31, divers) : 1 254,99€
les manifestations : 158,77€

Les recettes s'élèvent à 1 933,00 €. Elles concernent :

les cotisations 2012: 1 032,00€
le soutien des bienfaiteurs : 101,00€
les recettes de publicité : 800,00€

Nous avons réalisé un gain de l'ordre de 40 à 45% sur le coût de réalisation de la lettre par rapport à 2011.

Les dépenses apparaissant en divers au poste actions (408,25€) correspondent à l'achat de gerbes à l'occasion du décès de notre présidente d'honneur Odette PANDELLE ainsi que celui de son mari, ainsi que l'achat du cadeau de départ de l'Amicale de Claudine BUTTGEN.

Le compte courant se monte à 633,16€. Le montant du livret « A » est de 2 478,75€.

Claude LAVALETTE met à la disposition de l'assemblée les documents du rapport financier.

L'assemblée passe au vote et adopte le rapport financier à l'unanimité.

3. Renouvellement du Conseil d'Administration

Nos statuts prévoit le renouvellement annuel par tiers du conseil d'administration, soit 4 postes à pourvoir en remplacement de :

- > Jacques-François BLARDAT , en fin de mandat
- Eric GABILLET, en fin de mandat, et qui a quitté le quartier.
- Valérie WEBER-HADDAD qui démissionne pour convenances personnelles,
- > Jean-Luc DUPIEUX qui démissionne pour respect des statuts,

Font acte de candidature :

- > Jacques-François BLARDAT qui se représente ,
- > Jean-Luc DUPIEUX qui se représente.

En séance, deux candidates se manifestent :

- Véronique CUYPERS, qui a déjà fait partie du conseil,
- Véronique HANOT, qui a également déjà fait partie du conseil.

Les quatre candidat(e)s sont élu(e)s à l'unanimité.

4. Perspectives pour l'année 2013

Jean NEVEU présente les perspectives pour l'année 2013 :

 poursuivre les rencontres périodiques avec l'équipe municipale pour avoir des informations sur les sujets suivants :

- Zone de projet des 4 Chemins : après avoir travaillé sur l'urbanisme, il va falloir travailler sur l'architecture, comme cela a été fait pour la Résidence étudiants du Boulevard Desgranges : emplacement des bâtiments, parkings,...,
- plans masse,
- Aménagement du quartier, stationnement,
- Compatibilité projets/finances publiques (portage EPF 92, baux à construction...).

La mairie envisage de rester propriétaire des terrains de la zone de projet. Elle donnerait ses terrains en location à long terme par un bail à construction (BàC), prévoyant un loyer versé par le promoteur. A la fin du bail la mairie est propriétaire des constructions. En règle générale, en contrepartie de l'avantage pour le propriétaire du terrain qui récupère les constructions en fin de bail, le loyer payé par le locataire est faible. En cas de mise en co-propriété de lots habitation sous un régime de BàC, le risque est qu'il n'y ait plus d'entretien de la copropriété (parties communes) et des lots privatifs à l'approche de la fin du bail, d'où une dégradation progressive.

- participation active dans le cadre projet du CARRRO à l'amélioration de service du RER B (suivi des dysfonctionnements, retournement à Denfert, Paladin,...),
- Concertation avec les autres associations,
- Création d'un nouveau site Internet.

Jean NEVEU interroge l'assistance sur le rôle de l'Association d'une part, sur ses attentes en terme d'activités conviviales d'autre part, ainsi que sur notre communication.

Le dîner de rue n'a connu qu'une faible participation, et le nombre d'adhérents est en baisse, ce qui n'est certainement pas dû au prix de l'adhésion. Notre bilan financier n'est positif que grâce à la publicité. De plus, ceci pose un problème de représentativité. Ce problème est vrai pour les autres associations de quartier.

5. Débat

• En réponse, M. CUYPERS donne son sentiment : d'autres associations sont plus virulentes, voir le tract récent sur l'insécurité, et vu de l'extérieur l'Amicale donne l'impression d'avoir une attitude de collaboration avec la mairie, alors que la présentation montre le contraire.

Pour Jean NEVEU il n'est pas question de collaborer ou d'être dans l'opposition systématique mais de savoir ce qui est le mieux pour notre quartier et de faire avancer les projets. Il rappelle que nous avons pu faire avancer des projets comme la gare routière, essentiellement dû à Jacques-François BLARDAT, et qui a eu l'accord de tous les participants du comité de pôle. Notre proposition sur la hauteur des immeubles a également été adopté. Il considère que le rôle de l'Amicale est d'être une force de propositions plus qu'une force de critiques. A partir du moment où nous sommes écoutés, nous n'avons pas de raison de faire de l'obstruction politique. A ce sujet l'Amicale a été contacté par un candidat à la législative partielle et n'a pas donnée suite à la demande d'entretien, étant appolitique.

 Mme. CUYPERS préconise d'améliorer la communication et la réactivité; la force de proposition de l'association n'est pas assez connue; nos propositions reprises semblent venir du maire.
 Pour y répondre, il est proposé de communiquer nos C.R de réunions avec la mairie aux adhérents.
 Nos propositions y seront ainsi actées.

Jean NEVEU évoque le tract sur la sécurité qui a fait l'objet d'une distribution disparate. Il a été fait à l'initiative d'une personne qui ne nous a ni consultés, ni informés. Il est jugé excessif, donc pas crédible. Il y a des problèmes mais il ne faut pas les exagérer.

 M. GUILHOUF propose que l'on demande aux autres présidents d'associations que l'on soit averti, voire consulté, sur les problèmes des autres quartiers, pour celles qui sont intéressées. Il s'étonne que l'Association n'ait pas été consultée à l'occasion de la rédaction de ce tract.
Jean NEVEU répond qu'il a celles qui veulent soigner leur problème d'ego et ceux qui veulent servir et avec qui on peut travailler, comme pour le stationnement. C'est une question de bonne volonté. Yves ARCHIMBAUD propose que chaque membre de l'Association fasse du démarchage pour essayer de faire venir 5 nouveaux adhérents chacun.

Bernard HERRENG

La séance est close à 12h45.	
Le président	Le secrétaire

Jean NEVEU